

premier prix d'architecture pour la mairie-bibliothèque de l'Argonne

Orléans à l'honneur. Au cours d'une cérémonie officielle au Sénat, en présence de nombreuses personnalités, Jean-Pierre Sueur s'est vu remettre l'un des grands prix du Concours National d'Architecture pour la nouvelle mairie de quartier de la place Mozart. Ce concours, créé par l'Association des maires de France en partenariat avec la Fédération Nationale du Bâtiment et le Crédit Local de France, récompense les communes pour la construction ou la réhabilitation d'un établissement scolaire ou d'une mairie. Conçu par les architectes Poivet et Chameau, ce pôle phare du quartier de la Borde-aux-Mignons accueille depuis le mois de septembre l'annexe de la mairie, une bibliothèque, le CCAS, l'antenne emploi ainsi qu'un point jeunes. Un bâtiment aux lignes fluides et à la lumineuse façade de verre toute en arrondi qui a séduit l'éminent jury par sa modernité et sa fonctionnalité.

Le temps des perce-neige



Jean-Pierre Sueur
Maire d'Orléans

15 février. Nous achevons une série de réunions publiques sur le projet du tramway. Ces réunions, qui ont rassemblé des assistances nombreuses, ont été riches et utiles. Plusieurs dizaines de personnes s'y sont exprimées chaque soir. J'ai été frappé par la qualité des débats: chacun a été écouté par tous. Comme c'est légitime, un tel projet suscite des questions ou des appréhensions. Il suscite aussi beaucoup d'attentes et d'enthousiasme. Je constate qu'il n'entraîne pas d'agressivité. Cette concertation, qui s'est également traduite par des centaines de remarques sur les registres des expositions, est précieuse. Travaillant avec mes collègues élus sur les différentes variantes d'itinéraires possibles, je constate combien chacun s'attache à en tirer

pleinement parti pour desservir au mieux les habitants de nos communes, sans perdre de vue pour autant le souci de cohérence qui doit être le nôtre au niveau de l'agglomération toute entière.

16 février. Pourquoi ai-je proposé au conseil municipal - qui m'a suivi - d'adopter un règlement municipal des opérations funéraires permettant une grande transparence, une grande clarté, quant au coût des prestations mises en œuvre par les différentes entreprises? Parce que je tiens à ce que la loi du 8 janvier 1993, que j'ai eu l'honneur de présenter et de défendre devant le Parlement, soit appliquée conformément à sa lettre et à son esprit. Et parce que je pense qu'il appartient à la puissance publique de protéger les familles à un moment où elles sont éprouvées, donc vulnérables. Je vois mal au nom de quoi on pourrait, en cette matière, s'opposer à la transparence et à la clarté.

27 février. J'apprends que le bâtiment public - mairie et bibliothèque - du quartier nord-est vient d'obtenir pour sa «qualité architecturale» l'un des dix grands prix décernés par l'association des Maires de France et la Fédération Nationale du Bâtiment. Je m'en réjouis pour le jeune architecte, M. Poivet. Cet édifice que l'on aperçoit du boulevard Marie Stuart et qui ouvre sur la place Mozart (en cours d'achèvement) a fait la une de notre tout dernier magazine municipal. Toute en courbes et en verrières, sa façade s'anime des fugaces reflets de la ville et du ciel.

Avec lui, l'architecture contemporaine compte un nouveau fleuron à Orléans. N'hésitez pas à le visiter.

28 février. La Foire Exposition aura, cette année, pour thème: «l'ère du multimédia». Ce sera l'occasion de réfléchir à une évolution qui est très rapide. La planète Internet se joue des frontières, des législations et des règles de la propriété intellectuelle. Si habitué qu'il fût de tenir le rôle de l'honnête Candide de nos vendredis soirs, Bernard Pivot semblait, l'autre jour, véritablement sidéré par le déferlement de réseaux de communication-gigogne qui atteindrait bientôt chaque canton du monde. Faut-il s'en alarmer? J'aurais plutôt tendance à penser qu'il y a là de grandes chances. A vrai dire tout dépend de ce que nous ferons de ces nouveaux outils. On a pu constater que la multiplication des chaînes de télévision allait trop souvent de pair avec une uniformisation croissante des programmes. Nous devons, tout au contraire, tirer parti des nouvelles formes de la communication pour promouvoir le pluralisme de l'information, de la pensée, de la culture, des formes de création et d'expression, aux dimensions du monde. Devant un tel enjeu, ni la France ni l'Europe ne peuvent rester passifs.

29 février. Découvrir à Orléans près d'un manoir abandonné un immense tapis de perce-neige est un bonheur rare. Notre ville recèle ainsi de nombreux joyaux méconnus. La regardant du haut de l'une de nos tours, j'y discernais naguère des jardins insoupçonnés. ■

DE BONNE

SOURCE

Prix

JEAN-PIERRE SUEUR l'a dit et redit devant Jean-Claude Gaudin, ministre de la Ville, venu avant-hier à La Source : il faut changer l'image de marque des quartiers difficiles.

Le sud d'Orléans a des atouts : l'université, le BRGM, le CNRS, etc. Dur de rivaliser pour les quartiers du nord. Mais l'Argonne n'est pas en reste. Mardi, le maire recevra, au Sénat, l'un des dix « grands prix nationaux » décernés par l'Association des maires de France (dont il fait partie) et la Fédération nationale du bâtiment.

Ce grand prix ne concerne ni la médiathèque, ni le Zénith qui ressemble surtout pour l'instant (en attendant d'autres travaux) à une grosse boîte de conserve. Il sera, en fait, décerné pour la structure publique créée au nord-est.

L'architecture de cette mairie-bibliothèque fonctionnelle depuis un an, et qui a coûté (un peu) plus cher qu'initialement prévu, a plu au-delà de l'enceinte de l'Argonne. Après mardi, on pourra dire que l'image de marque a bien un prix.

MUSENVAL.

La mairie annexe de l'Argonne primée

Au cours de la cérémonie, Jean-Pierre Sueur a reçu une brique en Plexiglass, en guise de récompense.



Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans, a reçu le premier prix du concours national d'architecture pour la qualité de l'ouvrage de verre que constitue la mairie annexe de l'Argonne.

MALGRÉ les contraintes financières qui n'autorisent pas d'erreur aux municipalités, la qualité architecturale des bâtiments publics a explosé ces dernières années. Quand elle est belle et de qualité, la construction aide à la reconstruction des humains. Elle a valeur d'exemple. » C'est en ces termes que Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France, a ouvert la cérémonie de remise du concours 1996 de la qualité architecturale en matière de mairies et de bâtiments scolaires, à Paris.

Créé en 1995, par l'Association des maires de France et la Fédération nationale du bâtiment en partenariat avec le Crédit de France, ce concours est ouvert à toutes les communes ayant conduit une opération de construction neuve ou de réhabilitation concernant une mairie ou un établissement scolaire. Par ce biais, les membres fondateurs espèrent valoriser les opérations réussies qui ont valeur d'exemple et qui incitent à l'amélioration du cadre de vie.

Dans la catégorie des villes de plus de 50.000 habitants, Orléans a remporté le prix national pour sa mairie annexe de l'Argonne. Un bâtiment fonctionnel qui réunit bibliothèque et centre administratif.

Jean-Pierre Sueur, à qui fut remis la brique en Plexiglass, symbole de cette réussite, a présenté cette réalisation à l'auditoire composé de nombreux maires, de sénateurs, de députés, de fonctionnaires territoriaux rassemblés dans la salle Clemenceau du Sénat. Il a dit la gaieté que ses matériaux modernes, essentiellement le verre, mettent sur la place Mozart. Il a annoncé l'ambition qui avait présidé à sa construction, un mieux vivre, sinon donner un appétit de vivre à ceux qui devaient en être les utilisateurs. « On est passé du baraquement à l'étonnement, à l'interrogation, à la rencontre d'une esthétique fonctionnelle. » Huit millions ont été dépensés pour cette œuvre couronnée par des spécialistes.

Le maire d'Orléans était accompagné de son adjointe, Mme



La gaieté du verre place Mozart, un mieux vivre...

Mouchard-Zay ; de Mme Crouet, directrice des bâtiments scolaires ; de M. Civil, conseiller général ; de M. Loiseau, architecte en chef de la

ville, et de MM. Chameau et Poi-vet, architectes concepteurs installés à Saint-Denis-de-l'Hôtel.

FC.